



Elaboration des Plans Climat Energie Territoriaux du Grand Dijon, de la Ville de Dijon et de la Ville de Chenôve

Atelier 6 Réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement Acteurs socioéconomiques

Séance 2 : 29 juin 2010

Table des matières

1 Illico2, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon.....	2
2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation.....	2
2.1 La démarche de coopération du Plan Climat Energie du Grand Dijon.....	2
2.2 Les ateliers thématiques.....	3
3 Participants	4
4 Travail prospectif en séance plénière.....	5
4.1 Thème 1 : Tri et optimisation des déchets.....	5
4.2 Thème 2 : Compostage individuel, collectif et agricole.....	5
4.3 Thème 3 : Collecte.....	5
4.4 Thème 4 : Développer le principe de réutilisation	5
4.5 Thème 5 : Incitations.....	5
4.6 Thème 6 : Incinérateur.....	6
4.7 Thème 7 : Industrie.....	6
4.8 Thème 8 : Réglementation.....	6
4.9 Thème 9 : Information et pédagogie.....	6
5 Restitution du travail en atelier.....	6
5.1 Objectif 1 : Optimiser la collecte des déchets ménagers	6
5.2 Objectif 2 : Mettre en place la tarification incitative : mobilisation et concertation	7
5.3 Objectif 3 : Développer avec des entreprises pilotes, une production synonyme d'éco-conception.....	7

1 Illico₂, un Plan Climat Energie pour le territoire du Grand Dijon

Un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est un cadre volontaire permettant aux territoires qui s'y engagent de regrouper et d'organiser l'ensemble des politiques visant à lutter contre le changement climatique.

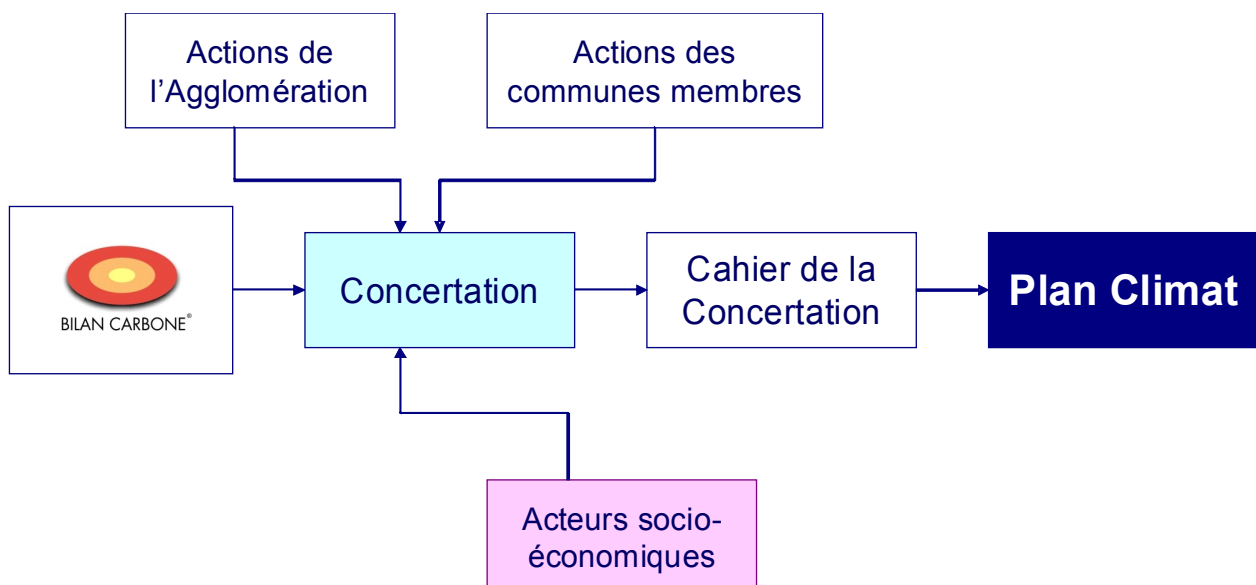
Illico₂ incarne cet engagement et matérialise une collaboration de l'agglomération avec les villes de Dijon et Chenôve, ce qui constitue une première dans la jeune histoire des Plans Climat Territoriaux, et assure ainsi force et cohérence dans la démarche. Illico₂ traduit également l'urgence à agir collectivement pour que la prise en compte du changement climatique et de ses répercussions socioéconomiques ne soit pas un vain mot, mais un engagement synonyme d'actions.

Lors de la **journée de lancement de la démarche le 21 mai** dernier, près de 300 acteurs du développement local ont participé à la matinée de présentation du projet de PCET : élus, représentants d'associations, chefs d'entreprise, agents et techniciens des collectivités territoriales, professionnels de l'aménagement urbain, des transports ou de l'habitat, universitaires.... L'ensemble des participants s'est ensuite réparti au sein de **huit ateliers thématiques**, ateliers collectifs de travail dont la finalité est de partager ensemble des constats sur les atouts mais aussi les faiblesses ou les freins du territoire grand-dijonnais face au changement climatique, puis d'en tirer des actions concrètes et efficaces pour réduire les émissions de gaz à effet de serre sur le territoire et s'adapter aux effets du changement climatique.

2 L'organisation des ateliers thématiques de la concertation

2.1 La démarche de coopération du Plan Climat Energie du Grand Dijon

La démarche Illico₂ repose notamment sur le principe d'une collaboration active des acteurs locaux dans la définition et le choix d'actions. Elle peut se traduire comme suit :



2.2 Les ateliers thématiques

Les ateliers thématiques constituent une étape clé de la phase de concertation du PCET. Il s'agit de groupes de travail ayant pour objectif de cerner plus finement les enjeux liés au changement climatique dans chacune de ses composantes. Ces ateliers réunissent des acteurs du territoire (représentants d'entreprises, du tissu associatif, d'établissements publics, de syndicats professionnels, du monde universitaire...) pour élaborer en commun des propositions d'actions.

Il s'agit pour ces groupes de travail de partir des constats du Bilan Carbone® sur sa thématique, puis d'envisager l'avenir du territoire dans une optique de lutte contre le changement climatique. L'objectif est de parvenir, à l'issue de la seconde et dernière séance, à faire émerger les principaux axes de la thématique et d'identifier des propositions d'actions concrètes, qui seront des guides pour l'élaboration du programme d'actions.

Les ateliers thématiques se déroulent sur deux temps forts : 21 mai 2010 et 29 juin 2010. Ils se déroulent donc sur deux séances de travail, soit une session de cadrage suivie d'une session d'approfondissement.

Les thématiques des ateliers sont les suivantes :

1. Produire et consommer autrement
2. Améliorer les performances énergétiques de nos bâtiments
3. Se déplacer autrement dans le Grand Dijon
4. Organiser durablement le système de transport des marchandises
5. Adopter une agriculture et une viticulture durables face au changement climatique
6. Réduire l'impact de nos déchets sur l'environnement : Reporté le 29 juin 2010
7. Faire évoluer nos comportements
8. S'adapter au changement climatique

4 Travail prospectif en séance plénière

Dans un premier temps de travail, il est proposé aux participants un exercice d'imagination et de prospective. Les animateurs introduisent la question suivante :

Nous sommes en 2020, les acteurs socio-économiques du Grand Dijon sont devenus une référence en matière de gestion des déchets.

Que s'est-il passé ?

Qu'est ce qui a été fait ?

2 post-it sont distribués à chaque participant. 5 à 10 minutes leur sont accordées pour formuler et noter deux propositions, une par post-it. Les animateurs ramassent les post-it, les lisent aux participants et les rassemblent par groupe d'idées.

Retranscription des propositions formulées par les participants :

4.1 Thème 1 : Tri et optimisation des déchets

- Optimisation de la filière du tri avec une valorisation sur place
- Véritable gestion des déchets végétaux
- Valorisation à 100 % des fermentes cibles et de tous les déchets organiques
- Abandon des emballages non recyclables (certains plastiques)
- Valoriser de façon pérenne (technico-économique) tous les plastiques (pas uniquement les flacons et les bouteilles).

4.2 Thème 2 : Compostage individuel, collectif et agricole

- Développement du compostage collectif et individuel (réseau d'acteurs à mobiliser dans ce sens)
- Développement du compostage des déchets verts pour une utilisation agricole du compost

4.3 Thème 3 : Collecte

- Collecte par des véhicules électriques
- Collecte des déchets à l'aide du tramway en cœur de ville
- Accentuer la dotation des points d'apport volontaire (objectif national : 75 % des emballages recyclés)

4.4 Thème 4 : Développer le principe de réutilisation

- Création d'éco-organismes par type de biens réutilisables
- Redevance incitative
- Soutenir les industries locales développant l'utilisation de matières secondaires
- Développement du secteur de la réparation et du changement de pièces
- Favoriser la location et le prêt de matériels
- À partir de l'exemple des crèches, favoriser les couches lavables.

4.5 Thème 5 : Incitations

- Installation de la pesée embarquée dans les bennes à ordures
- Tarification incitative pour l'enlèvement des ordures ménagères
- Remise en place du système de consignes

4.6 Thème 6 : Incinérateur

- Mise en place d'une unité de méthanisation des déchets
- Cogénération Electrique et Thermique
- Sortir de l'incinération

4.7 Thème 7 : Industrie

- Transfert de responsabilité (l'entreprise devient responsable de ses déchets – les producteurs deviennent responsables de l'emballage de leurs produits)
- Augmenter la durée de vie des produits à travers un soutien financier aux entreprises garantissant des produits longue durée et réparables
- Obligation aux industriels de produire autrement et de développer des techniques modernes non polluantes.

4.8 Thème 8 : Réglementation

- Définir et mettre en place un Programme local de prévention des déchets
- Introduction de prescriptions particulières dans les documents d'urbanisme pour réduire le gisement de matières organiques difficilement « compostables » à l'échelle individuelle.
- Création d'une police « verte »

4.9 Thème 9 : Information et pédagogie

- Munir les emballages d'une pastille de couleur correspondant à la destination des déchets
- Redonner l'habitude de consommer des produits locaux et de saison en les achetant en vrac
- Lutter contre le gaspillage
- Mise en place d'une information et d'une sensibilisation permanente des acteurs et des consommateurs sur la gestion des déchets
- Action de communication sur le papier

5 Restitution du travail en atelier

Des sous-groupes de travail sont constitués afin d'approfondir 3 thèmes suscitant l'intérêt de l'auditoire. Il est demandé à chaque groupe de produire un poster de synthèse répondant aux questions suivantes :

- Quelles sont les étapes à mener ?
- Quels sont les moyens nécessaires (hors financiers) ?
- Quels indicateurs de suivi ?
- Temporalité de l'action : court terme (<1 an), moyen terme (1 à 2 ans) ou long terme (3 à 5 ans) ?

5.1 Objectif 1 : Optimiser la collecte des déchets ménagers

- Etapes :
 - Réaliser un état des lieux des points de collecte pour mettre en évidence les points noirs se trouvant dans l'aire urbaine du Grand Dijon
 - Réalisation des travaux ayant pour but de réduire les points noirs détectés
 - Mise en place d'une surveillance qualitative du tri des ordures
- Moyens :
 - Mise en place d'un réseau souterrain d'aspiration des déchets

- Utilisation de véhicules de collecte électriques
- Envisager que le tram puisse participer à la collecte des déchets en complément aux autres systèmes
- Amélioration de la signalétique des déchets recyclables (plus de visuel : pastille de couleur...)
- Rappels réguliers des consignes de tri et de présentation des bacs
- Indicateurs de suivi de la cartographie des énergies fossiles :
 - Analyse du taux de refus des déchets au centre de tri
 - Analyse du taux de présentation des poubelles
- Temporalité : long terme

5.2 Objectif 2 : Mettre en place la tarification incitative : mobilisation et concertation

- Etapes :
 - Identification des usagers et producteurs
 - Analyse des différents habitats pour offrir des solutions de collecte adaptées à chaque organisation
 - Organiser l'accompagnement
 - Développer les actions de prévention pour limiter les transferts de flux
 - Mettre en place des solutions techniques avec souci d'égalité territoriale (services de locations, de réparation, d'entretien, compostage de proximité, lutter contre le gaspillage)
- Moyens :
 - Réseau pérenne d'accompagnateurs du changement
 - Large communication = information personnalisée sur l'évolution de la tarification lors du paiement de la taxe
 - Modification des équipements de collectes et d'apport volontaire
 - Mutualisation des expériences
 - Favoriser la mise à disposition des locaux, des recycleries, ressourceries, des services...
 - Mettre en transversalité les services et les élus concernés : petite enfance, espaces verts, déplacements...
 - Développer la stratégie de quartier pour mettre en place une politique de prévention des déchets de proximité
- Indicateurs de suivi de la cartographie des énergies fossiles :
 - Suivi des tonnages des OMR
 - Suivi du coût pour les ménages
 - Baisse des émissions de CO2

5.3 Objectif 3 : Développer avec des entreprises pilotes, une production synonyme d'éco-conception

- Etapes :
 - Identifier les entreprises emblématiques et intéressées par la démarche en partenariat avec la CCI
 - Mettre en lien les entreprises avec le monde de la recherche (universités)
 - Etablir un plan d'actions

- Mettre en place un relais de communication assuré par le Grand Dijon pour la promotion de la démarche.
- Moyens :
 - Mettre en place une coordination entre le Grand Dijon et la CCI
 - S'assurer du partenariat entre :
 - Conseil régional
 - ADEME
 - Eco-organismes
 - Comité de consommateurs
 - Universités
- Indicateurs de suivi de la cartographie des énergies fossiles :
 - Evaluation des actions à travers le nombre de projets, le nombre d'actions réalisées et la mesure de la baisse des émissions.
- Temporalité : 2 ans

Remarques durant la séance :

L'atelier devrait plutôt s'intituler : « Réduire nos déchets pour un moindre impact sur l'environnement ».

Créer des zones d'activité « écozones » avec développement d'un système d'écologie industrielle où on impose aux entreprises un certain nombre de choses en faveur de l'environnement (les déchets pourraient être directement valorisés sur place par incinérateurs afin de participer au réseau de chaleur).

Faciliter l'implantation d'éco-entreprises sur le territoire (en particulier pour le développement de filières de recyclage locales).

Prochaine Session :

Mardi 18 Octobre 2010

Grand Dijon, horaire précisé prochainement